QUAIS

CA SCCLV <ca.campinglacvert@gmail.com>

Mer 2024-08-28 20:15

28 août 2024

Bonjour à tous les membres du SCCLV,

QUAIS

Le SCCLV offre et entretient plusieurs quais et supports à kayaks afin que tous les équipements d'eau soient entreposés de façon sécuritaire et organisée, c'est-à-dire que tous les propriétaires d'embarcations doivent obligatoirement louer un espace à un quai et ne doivent jamais laisser une embarcation sur la rive ou sur les murs de terrains privés. Le SCCLV gère efficacement une liste d'attente pour l'attribution d'espaces de quais.

Il est strictement **défendu d'installer un quai personnel** sur la rive du camping. Les terrains ayant accès au lac sont privés mais la rive appartient à toute la communauté et il n'est pas permis d'y installer un quai, terrasse, etc., et toute installation illégale sera retirée aux frais de son propriétaire.

LOUER UN QUAI

Les espaces de quai sont loués au prix de 35$/an et les utilisateurs gardent automatiquement leur espace d'année en année, à moins d'avis contraire. Les quais sont loués aux propriétaires ou aux locataires sur place, facturés aux propriétaires et non transférables lors de vente de terrain ou de location à de nouveaux locataires. Il n'est **pas permis de sous-louer ou prêter** un quai à un autre utilisateur, incluant la famille ou un ami.

Pour faire demande de location d'un quai, on doit adresser la requête en indiquant son nom, numéro de lot, nombre d'espace (quai flottant = 2 espaces) à ca.campinglacvert@gmail.com.

Merci de votre collaboration.

CA, SCCLV